

L'OFFICIEL

Actes officiels et recommandations



ACTES OFFICIELS

RAPPORTS D'EXPERTS

SANTÉ ANIMALE

Les Organisations internationales ont un rôle clé à jouer pour aider les pays à relever les défis mondiaux ; dans le contexte actuel elles remplissent un rôle important en accompagnant les pays confrontés à la crise du COVID-19.

Lors de la 7^e réunion annuelle des Organisations internationales, qui s'est tenue le 3 septembre 2020, en mode virtuel, 50 responsables d'Organisations internationales, parmi lesquels la Docteure Monique Éloit, Directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), ont adopté une [Déclaration commune](#) reconnaissant la nécessité d'une action internationale efficace, percutante et coordonnée se traduisant par l'élaboration de règles internationales.

[Page web de la réunion](#)

comprenant l'enregistrement du débat des responsables de haut niveau et les interventions des dirigeants des organisations internationales

La crise du COVID-19 a souligné la nécessité d'une action internationale coordonnée pour faire face aux questions d'intérêt mondial, c'est pourquoi il incombe aux Organisations internationales de proposer des règles internationales transparentes, inclusives, efficaces et fondées sur des données probantes. Cette crise a confirmé la grande utilité du travail engagé par le Partenariat des Organisations internationales pour l'élaboration efficace de règles internationales.

Le Partenariat des Organisations internationales, qui rassemble 50 Organisations internationales, a été mis en place par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dans le cadre du travail mené par son [Comité de la politique de la réglementation \(RPC\)](#) afin d'encourager la coopération internationale en matière de réglementation.

Les Organisations internationales impliquées travaillent ensemble afin d'échanger informations, expérience et bonnes pratiques dans le domaine de l'élaboration d'instruments internationaux, de la mise en œuvre et de l'évaluation de ces instruments, de l'engagement des partenaires et de la coordination entre Organisations internationales. Ces efforts entendent favoriser un plus large recours aux instruments internationaux et renforcer la qualité, le fondement et la cohérence des règles internationales.

Le Partenariat des Organisations internationales rédige actuellement un *Recueil de pratiques des Organisations internationales pour l'élaboration efficace de règles internationales*. Il entend ainsi fournir des indications précises sur les caractéristiques essentielles de l'élaboration de règles internationales et offrir un certain nombre d'outils qui guideront les Organisations internationales dans leur amélioration constante de la qualité et de l'impact des règles internationales. La parution de ce *Recueil* est prévue pour septembre 2021.

La 7^e réunion annuelle des Organisations internationales était organisée de la façon suivante :

- Un séminaire des hauts responsables intitulé « Les Organisations internationales et leurs Membres font face ensemble à la crise planétaire »

Monsieur Nigel Adams, Secrétaire d'État (Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement), du Royaume-Uni, et Monsieur Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, ont prononcé les allocutions d'ouverture de ce séminaire en ligne qui a réuni 100 participants. Les allocutions d'ouverture ont été suivies par les allocutions des dirigeants du Programme de coopération en matière d'inspection pharmaceutique (PIC/S), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), de l'Organisation maritime internationale (OMI), du Bureau international des poids et mesures (BIPM), de l'OIE, du Système économique latino-américain et caribéen (SELA), de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

Allocution de la Directrice générale de l'OIE (en anglais)

- Un séminaire intitulé « Le Partenariat des Organisations internationales en action : vers un Recueil de pratiques des Organisations internationales et au-delà – Réflexion personnelle, apprentissage par les pairs et adaptation à un monde en mutation »

Ce second séminaire en ligne a permis de discuter de l'état d'avancement du *Recueil*, avec des interventions des Points focaux, l'OIE étant le Point focal du Groupe de travail sur « le renforcement de la mise en œuvre des instruments des Organisations internationales ».

ACTIVITÉS ET PROGRAMMES

▶ PARTENAIRES

Relever les défis mondiaux

Les solutions ne peuvent venir que d'une solide coopération internationale

MOTS-CLÉS

#Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), #organisation internationale, #Organisation mondiale de la santé animale (OIE), #partenariat, #résilience.



L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 323 centres d'expertise scientifique et 13 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int